

# LA SARTHE

Le magazine du Département / N°163 / Déc. 2020 - Janv. 2021



*Joyeux Noël  
et bonne année 2021 !*



**P.4 | LA SARTHE EN IMAGES**  
Retour sur l'année 2020



**P.19 | DOSSIER**  
Le Conseil départemental mobilisé pour le logement !

**Sarthe**  
Le Département

[www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)

## LA SARTHE EN IMAGES / 4

Retour sur l'année 2020



## LA SARTHE EN ACTION / 8

Plan de relance : le Conseil départemental à la manœuvre

30 années de restauration d'art se dévoilent à l'Abbaye Royale de l'Épau

## UNE JOURNÉE AVEC / 18

**Isabelle Moreau,**  
chef du service  
Stratégie financière  
et Budget



## DOSSIER / 19

**Le Conseil départemental mobilisé pour le logement !**



## TRÉSORS EN SARTHE / 23

Au Lude, la jumenterie reprend vie !



## CHEZ VOUS / 24

**CANTONS DE CHÂTEAU-DU-LOIR ET SAINT-CALAIS**

Voies vertes : ça avance !

**SARTHE**

Un plan pour la démographie médicale



## LES CONSEILS DU CAUE / 28



Une clôture végétale pour l'hiver

Le magazine d'information du Conseil départemental de la Sarthe  
Hôtel du Département - 72072 Le Mans cedex 9  
Directeur de la publication : Dominique Le Mèner • Codirecteur de la publication : Béatrice Pavy-Morançais • Rédaction : Direction de la Communication • Maquette : MachinBidule • Mise en page : Direction de la Communication • Impression : Imaye Graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 163 / Décembre 2020 / 294 739 exemplaires • Distribution : mediapost • Internet : [www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)



[www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)



## Dominique Le Mèner

Président du Conseil départemental  
Président du SDIS  
Député honoraire

# VERS L'AVENIR AVEC CONFIANCE!

L'année si particulière qui vient de s'écouler a profondément bouleversé le quotidien de chacune et chacun d'entre nous. Tournons-nous désormais vers l'avenir avec confiance !

### *Avoir l'esprit d'initiative*

De nombreux défis nous attendent et à chacune de nos visites de collègues, à chacun des conseils d'administration auxquels nous assistons, nous avons la chance de découvrir à quel point la jeune génération est pleine d'idées, de projets. Je m'en réjouis sincèrement et le Département ne manquera pas de faire germer de nouvelles initiatives !

Un esprit d'initiative que nous valorisons, et surtout que nous mettons en pratique au quotidien dans l'exercice de nos politiques publiques. Je tiens à mettre à l'honneur en cette fin d'année si particulière, le travail mené par les différents services du Département. Notre action est guidée par la proximité, par la réactivité, et aujourd'hui, encore plus qu'hier, l'inventivité. Cette énergie, impulsée par notre assemblée, est partagée par les 2 300 agents de notre collectivité qui œuvrent chaque jour au service des Sarthoises et des Sarthois. Je tiens à remercier chacun d'entre eux de leur implication pour notre département.

« Soutenir  
et valoriser  
la culture »

### *Une période de fin d'année propice aux célébrations*

Je me réjouis de l'aboutissement de plusieurs projets culturels à l'Abbaye Royale de l'Épau. D'abord, cette magnifique exposition « Trésors d'Art sacré », réalisée avec le concours du CAUE, consacrée aux 30 ans de restauration par nos communes et le Conseil départemental. Ensuite, la mise en lumière du parc et des jardins avec le « Voyage lumineux et sonore » mis en scène par Olivier Clause, qui permettra aux familles sarthoises de découvrir, gratuitement, de nouvelles illuminations féériques. Enfin, le retour du gisant de la reine Bérengère à sa place originelle, dans le chœur de l'église abbatiale. C'est une fantastique épopée qui voit s'ouvrir un nouveau chapitre, et a permis la restauration de cet ouvrage datant du XIII<sup>ème</sup> siècle. Une véritable aventure historique et scientifique qui a mobilisé de nombreux savoir-faire ancestraux et des techniques modernes d'analyse, avec encore de nouvelles perspectives.

En cette fin d'année, je formule le vœu que 2021 vous offre le meilleur, pour vous et tous vos proches !

Bonne et heureuse  
année 2021 !

1 - Créée par le Département dans le cadre de son plan de relance, exposée dans le métro parisien et relayée dans les médias nationaux, la campagne d'attractivité « **Lancez-vous en Sarthe !** » invite les Franciliens à s'installer en Sarthe.

2 - Labellisé « Chantier de France » comme Notre-Dame de Paris, **le déplacement du gisant de Bérengère** dans l'abbatiale de l'Abbaye Royale de l'Épau, a permis au tombeau de la Reine de retrouver sa place originelle.

3 - **La Sarthe confinée.** De mars à mai, l'immense majorité des Sarthois s'est calfeutrée à la maison, laissant les rues désertes (ici Le Mans, vu du ciel). Au Département, tandis qu'une continuité de service se mettait en place, la collectivité a multiplié les initiatives afin d'accompagner le plus grand nombre.

4 - Le Département poursuit, avec Sarthe Numérique et Sartel THD, **le déploiement du Très Haut Débit.** 85 000 prises sont en cours d'installation tandis que 65 000 ont déjà été ouvertes commercialement. La Sarthe sera 100 % raccordable à la fibre avant la fin 2022.

5 - Le Département a fêté cette année ses **230 ans d'existence.** Par le biais, entre autres, d'une exposition à retrouver sur différents lieux, la collectivité a profité de cette occasion pour mieux faire connaître aux Sarthois son histoire et ses compétences.

6 - En investissant sur les voies vertes comme sur l'itinérance, le Département est un acteur essentiel du tourisme. L'itinéraire cyclotouriste de la **Vélobuissonnière (V44)**, lancé cet été, permet aux Sarthois comme aux touristes d'accéder à des lieux plein de charme.





2

# 2020 EN IMAGES

Cette année 2020, où la vie de chacune et de chacun a été chamboulée, restera dans les mémoires. Malgré tout, le Département a continué d'œuvrer au quotidien, au plus près des préoccupations de tous les Sarthois.



3



4

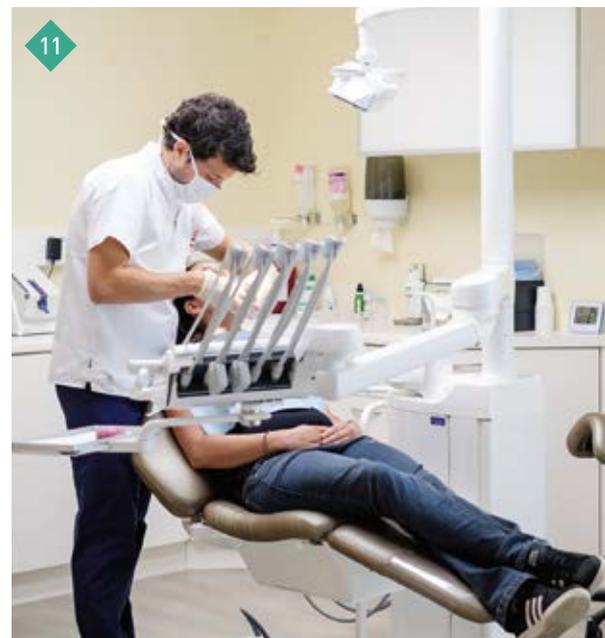


5



6

© Pascal Bellrami - Sarthe Tourisme





8

© Jean-René Roger / ACO



12



9

7 - Le **Fonds International d'Art Actuel** (FIAA), construit sur le site de la Visitation, au Mans, a ouvert ses portes à la rentrée, avec le soutien du Département. Ce lieu imaginé par Lucien Ruimy accueille, entre autres, des expositions permanentes et temporaires.

8 - Après le prototype électrique-hydrogène frappée du logo bleu H24, les Sarthois ont découvert cette année le 2<sup>ème</sup> axe du projet de déploiement de l'hydrogène mené par l'ACO : une **station hydrogène** installée à proximité de l'aérodrome du Mans, à 2 pas du Circuit.

9 - **L'agriculture sarthoise** est une filière d'excellence. En 2020 plus que jamais, le Département épaula les agriculteurs afin qu'ils relèvent les défis auxquels ils sont confrontés (modernisation, situation économique, approvisionnement local, etc.).



13

10 - Pour la 3<sup>ème</sup> année, le Conseil départemental met à l'honneur sur les grilles de l'Hôtel du Département le talent des photographes amateurs sarthois avec l'exposition « **La Sarthe dans l'œil des Instagramers** ». Le thème 2020 : « La Sarthe, tant de mondes à explorer ».

11 - En 2020, le Département, chef de file de la solidarité, a simplifié le quotidien des plus fragiles en lançant **Sarthe Complémentaire santé**, afin de lutter contre le renoncement aux soins, et **Sarthe Autonomie**, à destination des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

12 - Depuis cet été, grâce au Conseil départemental, la vitesse maximale autorisée sur les principaux axes routiers sarthois, soit plus de 600 km, est de nouveau de **90 km/h**. Objectif : la réduction du temps de parcours entre les principales villes sarthoises.

13 - **En Sarthe, tant de mondes à explorer**. Cet été, le Département s'est placé sous le signe du dynamisme et de l'optimisme en invitant Sarthois et touristes à devenir #SartheExplorer. Une démarche bienvenue pour les professionnels du tourisme.

TERRITOIRE

## → PLAN DE RELANCE : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL À LA MANŒUVRE

Près de 200 collectivités locales ont déjà contacté le Conseil départemental pour bénéficier du fonds territorial de 12 M€, voté en juillet dans le cadre du plan de relance lié à la crise sanitaire.

12 M€

Fonds territorial créé à destination des communes et des Communautés de communes dans le cadre du plan de relance départemental

« L'effet levier que nous souhaitons avec ce plan de relance est engagé ! Nous soutenons la reprise, relançons l'emploi et dotons la Sarthe d'équipements utiles », s'est félicité Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental.

Après avoir adopté en avril un plan de soutien offensif pour faire face à la crise sanitaire, le Conseil départemental se tourne vers l'avenir avec ce plan de relance, voté en juillet, qui crée notamment un fonds territorial de 12 M€. Ce dispositif a déjà été sollicité par **près de 200 communes et Communautés de communes**.

Les dossiers montés par ces collectivités concernent des rénovations ou des constructions de salles municipales, d'écoles, de centres aquatiques ou encore de l'enfouissement de réseaux. D'Arçonnay à Vaas, de Saint-Rémy-de-Sillé à Bessé-sur-Braye, tout le territoire est concerné.

### « Faire confiance aux élus locaux »

« Avec ce plan de relance, c'est du concret ! Le Conseil départemental est à la manœuvre pour faire repartir l'investissement, en faisant confiance aux collectivités locales », a précisé Dominique Le Mèner. Le financement de ces projets est formalisé dans des conventions signées avec les élus locaux.

La première a été paraphée avec Stéphane Le Foll, maire du Mans, et concerne 2 chantiers d'envergure menés dans la Communauté urbaine. Il s'agit de la rénovation et de l'isolation de la piscine Coubertin et la construction du nouveau chapiteau permanent de la Cité du cirque, avec pour objectif de faire du Mans un pôle national de cette discipline. Le Département soutient ces 2 projets, au volet énergétique important, à hauteur de 250 000 € chacun.

PLUS D'INFOS SUR [WWW.SARTHE.FR](http://WWW.SARTHE.FR)



## → DES PANIERS ARTISTIQUES POUR SOUTENIR LA CULTURE

Créés sur le modèle des paniers de légumes des AMAP, les « paniers artistiques » ont été lancés dès le premier confinement par des compagnies professionnelles du spectacle vivant réunies au sein du collectif « **Compagnies 72** » avec comme but « de trouver des solutions aux difficultés d'emploi, de précarité et de survie des artistes sarthois », explique-t-on au sein du collectif.

D'août à octobre, circassiens, comédiens, musiciens ou encore danseurs se sont ainsi croisés au sein de ces petites unités de création éphémères, « permettant de générer des temps de répétitions et de présentations en public avec des solos, des duos et des trios ». La démarche de « Compagnies 72 » a reçu le soutien du Conseil départemental. « Nous les avons soutenus dans le cadre du plan de relance », souligne Véronique Rivron, présidente de la commission Attractivité du Département. « C'était essentiel de maintenir une vie artistique en Sarthe malgré la crise sanitaire, notamment en zone rurale ! »

« Toutes les structures culturelles, socio-culturelles, médico-sociales, collectivités, regroupements d'habitants, associations diverses pouvaient accueillir un panier », indique-t-on au sein du collectif. Ces artistes se sont ainsi produits dans des lieux insolites comme des exploitations agricoles !

Le Département souhaite maintenir cette dynamique en montant **l'opération « Plateaux libres ! » au 1<sup>er</sup> trimestre 2021**, un espace de travail sur le site de l'Abbaye Royale de l'Épau.



← Circassiens, comédiens ou encore musiciens se sont retrouvés au sein de petites unités de création éphémères.



## → LA CCI ET LE DÉPARTEMENT UNIS AU SERVICE DES SARTHOIS

**Attractivité, formation, transformation numérique : le Conseil départemental et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Le Mans – Sarthe travaillent de concert sur ces sujets essentiels au développement économique du territoire.**

Ces 2 acteurs de l'économie locale renforcent leur action commune avec la signature d'un partenariat par Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, et Noël Peyramayou, président de la CCI.

« C'est de l'action immédiate et de proximité », précise Dominique Le Mèner. « On se fixe des objectifs et on veut les atteindre rapidement. » C'est le cas par exemple de l'aéroport Le Mans-Arnage pour lequel la collectivité et la chambre consulaire souhaitent renforcer sa vocation de plateforme d'affaires. En matière de revitalisation des centres-bourgs et de soutien au commerce de proximité, ce partenariat s'inscrit dans l'élan impulsé par le plan de relance voté par l'Assemblée départementale en juillet.

Cette ambition commune passe aussi par la formation, un domaine dans lequel la CCI joue un rôle fondamental à travers les 6 centres de formation en alternance dont elle a la responsabilité. « Nous souhaitons mettre en œuvre une politique globale de recrutement, de soutien et de fidélisation des étudiants en travail social », poursuit Dominique Le Mèner.

Le 3<sup>ème</sup> volet de cette convention concerne le numérique. D'ici fin 2022, 100 % du territoire sera raccordable au Très Haut Débit grâce au Conseil départemental et Sarthe Numérique. L'étape suivante sera alors de veiller à l'inclusion des publics les plus éloignés des usages numériques.

## ➔ TROIS CHANTIERS ROUTIERS, SYMBOLES D'UNE ANNÉE D'INVESTISSEMENTS



**PARENCE**

### Un nouveau carrefour et plus de biodiversité

Situé entre Savigné-l'Évêque et Yvré-l'Évêque, le bourg de Parence a bénéficié d'une complète modification de son carrefour principal, afin de fluidifier le trafic et d'améliorer la visibilité.

Pour un budget de 300 000 € intégralement à la charge du Département, l'intersection entre la RD91 et la RD91 bis a été déplacée en dehors du centre-bourg. « L'ancien carrefour ne permettait pas les manœuvres des poids lourds du fait d'un rétrécissement de la chaussée entre des maisons », rappelle Frédéric Beauchef, président de la commission Infrastructures routières. « Le nouveau carrefour dispose donc d'un angle de 90°. De plus, l'opération va nous permettre de planter des dizaines d'arbres, ce qui est important pour la biodiversité sarthoise. » Le chantier est désormais terminé.



**BÉTHON**

### Un carrefour sécurisé et de nouveaux arrêts de bus

La RD 338 entre Le Mans et Alençon connaît un trafic de près de 9 000 véhicules par jour dont environ 1 100 poids lourds. Des travaux ont été menés cet été et ce début d'automne pour sécuriser l'intersection avec la VC 2. Un double tourne-à-gauche a ainsi vu le jour afin d'isoler et de protéger les véhicules tournant vers Béthon depuis Le Mans ou vers Cherisay depuis Alençon.

En complément de ces aménagements, le Département a construit deux stationnements décalés de la route afin de permettre l'arrêt des bus, un de chaque côté de la route départementale.

L'ensemble de ces travaux a été financé à 100% par le Conseil départemental pour un budget de 405 000 €.



**ROUÉSÉ-VASSÉ**

### Un passage à niveau supprimé et un nouveau pont

C'est un très gros chantier de sécurisation qui s'est achevé cette année sur la RD310 dans la commune de Rouessé-Vassé. En coordination avec SNCF Réseau, le passage à niveau a été supprimé et, désormais, un ouvrage d'art enjambe la voie ferrée. **Le coût final de l'opération est de 5,8 M€, dont 20% à la charge du Département, le reste étant réparti entre la Région (30%) et SNCF Réseau (50%).**

**i** PLUS D'INFOS SUR [WWW.SARTHE.FR/ROUTES](http://WWW.SARTHE.FR/ROUTES)



© Legende TLR Architecture

### LE FUTUR CENTRE DE CANCÉROLOGIE EN CHIFFRES

- **77,8 M€** d'investissements
- **Superficie : 2,2 hectares**
- **60 places d'hôpital de jour**
- **75 lits d'hospitalisation complète**
- **Des équipements de haute technologie dont le Cyberknife subventionné par le Département**

SANTÉ

## → CANCÉROLOGIE : LA SARTHE, FUTUR PÔLE D'EXCELLENCE

**Projet médical ambitieux mené par le centre Jean Bernard, la clinique Victor Hugo et l'hôpital du Mans, le chantier du centre de cancérologie de la Sarthe avance à grand pas, avec le soutien du Conseil départemental.**

Pour l'instant, c'est un immense chantier où s'activent grues et pelleuses. Mais dans 3 ans, s'élèvera ici, à quelques pas de l'hôpital du Mans, le centre de cancérologie de la Sarthe, **un pôle d'excellence qui figurera parmi les 5 plus grands centres de France dans ce domaine.**

Début octobre, a été posée la première pierre – symbolique – de ce projet lancé en 2016 par la clinique Victor Hugo, le centre Jean Bernard et l'hôpital du Mans. Un projet ambitieux et innovant « émanant de la volonté des praticiens de développer un centre d'excellence pour la prise en charge des cancers et de travailler ensemble au service de la santé des Sarthois », expliquent les Docteurs Cédrik Lafond et Yoann Pointreau, oncologues radiothérapeutes du centre Jean Bernard et médecins dirigeants du groupe ILC. Le futur centre permettra de faciliter

le parcours des patients, de développer un plateau technique de pointe et de promouvoir la recherche clinique. « Le Département est très attaché à ce projet structurant pour le territoire, la santé des Sarthois et l'attractivité de la Sarthe, alors que 84 % des Français estiment que la lutte contre le cancer doit être une priorité nationale », souligne Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental. **La collectivité avait ainsi montré son engagement en finançant, à hauteur de 1 M€, le robot de radiothérapie « Cyberknife »**, qui intégrera en 2022 le futur bâtiment « Plateaux techniques ».

### Deux bâtiments, un seul accueil

Le centre de cancérologie s'étendra, en effet, sur 2 sites. « Deux lieux mais une seule structure et un seul accueil pour les patients », précise le Dr Yoann

Pointreau. Le bâtiment « Plateaux techniques », qui accueillera ses premiers patients en septembre 2022, regroupera la radiothérapie et les consultations du centre Jean Bernard ; le service de médecine nucléaire commun au centre Jean Bernard et à l'hôpital ; le plateau d'imagerie de Maine Image Santé ; le centre de prélèvements de Laborizon et les espaces dédiés aux partenaires associatifs.

Le second site « Oncologie, hématologie et services associés » accueillera ses premiers patients à l'été 2023. Il comprendra les unités d'hospitalisation complète et de jour ; les consultations de l'hôpital ; les soins de support ; une pharmacie à usage interne et les locaux administratifs de la clinique Victor Hugo.

Ce centre d'excellence permettra aux patients sarthois d'être traités près de chez eux. Il contribuera également à encourager l'installation de professionnels de santé en Sarthe, ce qui est l'objectif de la politique volontariste mise en œuvre dans ce domaine par le Conseil départemental !

## → QUAND LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE PASSE PAR LE NUMÉRIQUE



**« LE PLAN NUMÉRIQUE COLLÈGE EST UNE CHANCE ! »**

**Tony Maignan, Principal du collège Jacques Prévert de Pontvallain**

« Le Plan Numérique Collège nous a permis de bénéficier de machines performantes que nous n'aurions pas pu financer avec notre dotation de fonctionnement.

Depuis le déploiement, des liens concrets se sont tissés avec les services informatiques du Département, ce qui permet de régler les problèmes plus facilement. Les élèves

utilisent les tablettes en salle de permanence et en sciences, essentiellement pour de la recherche documentaire, la consultation du cahier de textes en ligne et le téléchargement de ressources. Quant aux

mallettes de baladodiffusion, nous les utilisons en langues. Nous avons prêté un de ces équipements pendant 2 ans à un élève dyslexique pour qu'il puisse dicter ses leçons : le PNC permet d'apporter des solutions à des problèmes. Il en a été de même lorsque nous avons prêté des tablettes pendant le confinement. »

**16 M€**

**mobilisés par le Département pour le PNC depuis 2015**

**Après avoir été l'un des premiers à avoir relié tous les collèges au Très Haut Débit, le Département boucle le déploiement du Plan Numérique Collège dans 100 % des établissements publics, permettant ainsi à chaque élève d'accéder à un matériel performant, propice à sa réussite.**

Au collège René Cassin de Ballon-Saint-Mars (380 élèves), lors de la rentrée de septembre 2020, les élèves et les enseignants ont pu prendre possession de 108 ordinateurs neufs déployés par le Conseil départemental dans le cadre du Plan Numérique Collège (PNC). « On a grandement gagné en qualité et on dispose désormais d'une structure en réseau qui rend les usages plus fluides avec un grand nombre de logiciels pédagogiques disponibles en quelques clics », témoigne Éric Lebrun, principal.

Début 2021, le Département aura déployé le dispositif dans tous les établissements publics sarthois. « Le plan prévoit pour chaque collège des ordinateurs dans chaque classe, l'équipement des salles informatiques et de l'administration ; des mallettes de tablettes et de baladodiffusion, le renouvellement des serveurs et des équipements réseaux et un catalogue de logiciels », liste Régis Vallienne, président de

la commission Réussite éducative et citoyenneté. « Le Département investit à la fois dans le câblage (infrastructures, prises) et dans l'équipement neuf. »

### Sérénité et pédagogie

Au collège René Cassin, l'équipe éducative a ainsi « gagné en sérénité ». « On sait qu'on va pouvoir travailler avec du matériel performant », explique François Boyer, professeur de physique-chimie et Référent pour les Usages et Ressources Pédagogiques Numériques (RUPN). « Nous faisons appel aux ordinateurs lorsque c'est pertinent : vidéos, animations, frises chronologiques. En mathématiques, les élèves font aussi un peu de programmation. »

« On a remarqué pendant le confinement que beaucoup d'enfants n'avaient accès qu'à un smartphone ou une tablette », remarque Éric Lebrun. « C'est au collège qu'ils apprennent à utiliser un ordinateur, ça leur servira toute leur vie ! »



**i PLUS D'INFOS SUR**  
[WWW.SARTHE.FR/COLLEGES](http://WWW.SARTHE.FR/COLLEGES)

## SPORT → MOTO : L'ANNÉE INCROYABLE DU SERT !

Entre un changement de manager, le renouvellement d'une partie de l'équipe, une victoire au Bol d'Or, le confinement et, bien sûr, un titre de champion du monde, le Suzuki Endurance Racing Team (SERT) a vécu une « année de fou » !

« Ça a été une année incroyable, un truc de fou ! » Pour sa 1<sup>ère</sup> saison en tant que team-manager du SERT (Suzuki Endurance Racing Team), Damien Saulnier a mené son équipe au titre mondial en endurance moto. Alors qu'il avait repris les rôles du SERT, des mains « du chef » Dominique Méliand, le 1<sup>er</sup> août 2019, Damien Saulnier menait, dès la fin septembre, son équipe à la victoire au Bol d'Or, 1<sup>ère</sup> course du championnat. « J'étais super fier de l'équipe et content que le nouveau SERT tourne aussi bien aussi vite ! Après avoir en partie reconstruit l'équipe, j'avais quand même comme objectif un top 3 au Bol d'Or. Mais on ne s'attendait pas à gagner ! Cette saison, Suzuki s'investit plus qu'hier et moins que demain. C'est une chance. »



↑  
De gauche à droite, Damien Saulnier, Xavier Siméon, Gregg Black et Étienne Masson.

© SERT - Arnaud Despelchain

### La régularité avant tout

Cette année 2020 a vu le SERT slalomer entre bons résultats, annulations d'épreuves et chômage partiel pour cause de pandémie. « Notre force mentale a été une des clés de notre réussite dans ce contexte ! Je n'ai jamais mis dans le rouge mes pilotes (Étienne Masson, Gregg Black, Vincent Philippe puis Xavier Siméon) pour ne pas les contraindre à la faute. Instaurer une pression inutile, en endurance, c'est l'échec assuré. »

Le Département a accompagné le SERT dans cette année folle. « Nous étions déjà impliqués avec le Junior Team LMS Suzuki et nous avons franchi le

pas cette année », a rappelé Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, lors de la visite des nouveaux locaux de l'écurie. « C'est une grande fierté de vous avoir ici, vous incarnez l'avenir dans votre domaine. »

### Nouvelle ère

Pour la saison 2021, sur le carénage de la moto n°1, le numéro du champion en titre, le bleu laissera la place au rouge et au noir de Yoshimura. Le préparateur japonais, qui travaille avec le SERT depuis plusieurs décennies, a signé en effet un partenariat important avec les champions du monde.



© SERT - Arnaud Despelchain

### → LE JUNIOR TEAM, LE TREMPLIN VERS L'ÉLITE

Le lycée Le Mans Sud vit depuis 1997 une formidable aventure : une formation à la mécanique de compétition moto au sein d'une équipe engagée dans les plus grandes courses ! Chaque année, des élèves sont choisis parmi les dizaines de candidatures venant de BTS Maintenance des véhicules ou de bac professionnel, pour être formés à l'école de l'excellence : la compétition.

Fort de la qualité de la formation prodiguée, le Junior Team est aujourd'hui un tremplin vers l'emploi et un vivier de recrutement pour les équipes, à commencer par le SERT qui a intégré dans son effectif bon nombre d'anciens élèves.

CULTURE

## ➔ 30 ANNÉES DE RESTAURATION D'ART SE DÉVOIENT À L'ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU

Le Conseil départemental de la Sarthe accueille à l'Abbaye Royale de l'Épau une exposition sans précédent consacrée à la peinture religieuse du XVII<sup>ème</sup> siècle ainsi qu'au patrimoine sarthois restauré grâce au soutien du Département.

De Sougé-le-Ganelon au Nord-Ouest à Courdemanche au Sud-Est, de Nogent-le-Bernard au Nord-Est à Avoise au Sud-Ouest, de très nombreuses églises sarthoises recèlent de tableaux religieux peints au XVII<sup>ème</sup> siècle, témoignant d'une forte activité à cette époque. Une « spécificité locale » que le Conseil départemental souhaite faire découvrir à tous les Sarthois grâce à une exposition exceptionnelle.

### Préserver le patrimoine, une priorité

Sculptures, tabernacle, « antependium » (ornement d'autel en cuir) et bien sûr tableaux, 13 autres œuvres, issues de toute la Sarthe, sont exposées dans les salles de commissions. « Elles ont été restaurées grâce au Conseil départemental et la Drac », précise Véronique Rivron, présidente de la commission Attractivité du Département.

Sublimées par le savoir-faire des restaurateurs, ces œuvres datent, pour les plus anciennes, du XIII<sup>ème</sup> siècle. « Cette exposition est très importante pour mesurer l'engagement de la collectivité dans la préservation du patrimoine. C'est la vocation de l'Abbaye Royale de l'Épau, propriété départementale, de valoriser toutes ces œuvres pour donner ensuite envie aux Sarthois de découvrir ces petites églises. »



Abbaye Royale de l'Épau, route de Changé, à Yvré-l'Évêque. Des visites guidées et des conférences auront lieu lorsque la situation sanitaire le permettra.

**i** PLUS D'INFORMATIONS SUR [EPAU.SARTHE.FR](http://EPAU.SARTHE.FR)

61 œuvres exposées !

Avec « Trésors d'art sacré – 30 ans de restauration par le Département de la Sarthe », c'est l'art religieux qui se dévoile à l'Abbaye Royale de l'Épau, à travers 48 tableaux, issus des églises de tout le département et exposés à l'abbatiale. Références par Anetta Palonka-Cohin, conservatrice des antiquités et objets d'art de la Sarthe, ces œuvres sont mises en son et en lumière par Olivier Clause.



### ➔ VOYAGE LUMINEUX, SONORE... ET FÉRIQUE

Un tunnel immersif de 30 m, du Land art lumineux dans la prairie et le cloître comme vous ne l'avez jamais vu ! Les illuminations de l'Abbaye Royale de l'Épau sont à découvrir gratuitement jusqu'au 17 janvier 2021, de 17h30 à 20h30.

## → LA RESTAURATION, TRAVAIL MINUTIEUX ET ESSENTIEL

Dépoussiérage, dégrasage, vernissage, retouches... À leur arrivée à l'Abbaye Royale de l'Épau, les œuvres exposées ont été « bichonnées » par Aurélie Terral Dréano. « Dans les églises, les conditions de conservation sont différentes que dans des musées », explique la restauratrice sarthoise. « Il faut parfois réparer les cadres, démonter les châssis. » Dans sa boîte à outils, les pinceaux et les spatules cohabitent avec les tournevis, les pinces et différents produits. « Nous les créons nous-même afin de pouvoir en adapter la concentration. » La stabilité des matériaux fait en effet partie des règles de déontologie auxquelles obéissent les restaurateurs, avec la lisibilité du traitement (l'intervention doit pouvoir se distinguer de l'original) et la réversibilité. Ce travail minutieux s'appuie également sur une grande documentation. Le Département de la Sarthe collabore avec 2 autres restauratrices sarthoises, Marie Castel et Julie Papin, ainsi que 3 ateliers de restauration de vitraux, 2 doreuses et un ébéniste.



## → BÉRENGÈRE RÉINTÈGRE SON ABBATIALE

**Après 30 ans passés dans la salle capitulaire, le tombeau de la fondatrice de l'Abbaye Royale de l'Épau réintègre l'abbatiale, sa place originelle.**

Le gisant de Bérengère de Navarre, fondatrice de l'Abbaye Royale de l'Épau, a été déplacé à plusieurs reprises depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle. Il a même longtemps reposé à la cathédrale du Mans avant de regagner l'abbaye cistercienne et sa salle capitulaire. Mais l'emplacement ayant le plus de sens et de portée historique pour le tombeau du fondateur d'une abbaye, c'est bien l'abbatiale.

« Différentes études ont démontré que la place originelle du gisant de la Reine Bérengère était le chœur de l'abbatiale », précise Véronique Rivron, présidente de la commission Attractivité du Département. « Cet emplacement protégera également le tombeau des variations climatiques ! C'est aussi la consécration de 35 ans de restaurations et de développement touristique de l'Abbaye Royale de l'Épau menés par le Département. »

Le déplacement du gisant, dont la faisabilité a été validée en 2018, a eu lieu cet automne, avec le soutien de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et de la Fondation du Patrimoine. Lors du remontage, trois panneaux sculptés en pierre, retrouvés récemment, ont été réintégrés au tombeau.

Ce chantier bénéficie du label « Chantier de France », lancé à la suite de l'incendie de Notre-Dame de Paris, permettant aux visiteurs de découvrir le savoir-faire des artisans mobilisés sur le gisant.

EN BREF



→ LA STÈLE DELAGENIÈRE DÉPLACÉE

Dans le cadre de l'aménagement de l'espace Chanzy, au Mans, par le Conseil départemental, la stèle rendant hommage au Docteur Henry Delagenière (1858-1930), partisan de la médecine de pointe pour tous et chirurgien des « gueules cassées » pendant la Première Guerre mondiale, a été déplacée dans le parc Victor Hugo. Ce nouvel emplacement, désormais à la vue de tous, permet aux Sarthois de se réapproprier l'héritage de cet illustre médecin.

→ DE BONS SAMARITAINS SARTHOIS

Toute personne majeure formée aux gestes de premiers secours peut s'inscrire sur l'application gratuite « Staying Alive » et rejoindre le réseau du Bon Samaritain, désormais déployé en Sarthe. Lorsque les pompiers reçoivent un appel pour un arrêt cardiaque, ils activent ce dispositif afin d'engager un citoyen sauveteur en fonction de sa localisation. L'objectif : se rendre le plus rapidement possible auprès de la victime en arrêt cardio-respiratoire pour dispenser les premiers gestes de réanimation et/ou apporter un défibrillateur. « Staying Alive » propose aussi la cartographie des défibrillateurs et des tutoriels sur le comportement à adopter en cas d'arrêt cardiaque.

→ UN MEILLEUR ACCUEIL EN FORÊT

Depuis 1999, le Département finance une partie des aménagements menés par l'Office national des forêts (ONF) dans les massifs domaniaux sarthois (14 000 hectares). La collectivité a ainsi investi près de 55 000 € pour améliorer l'accueil des promeneurs dans les forêts sarthoises. C'est ainsi que, cette année, en forêt de Bercé, les sentiers pédestres ont été balisés par les bénévoles du Comité départemental de la randonnée pédestre (CDRP), des flèches directionnelles ont été posées dans 4 sites emblématiques et 8 nouveaux panneaux d'information ont été installés.



→ RESPECTEZ LES LIGNES DE DISSUASION !

Les lignes de dissuasion, sur les routes départementales, ce sont ces pointillés rapprochés dont les marques sont séparées par des intervalles de 1,33 m. Elles se distinguent des lignes discontinues traditionnelles, aux intervalles beaucoup plus longs (10 m). Le franchissement des lignes de dissuasion n'est possible que pour dépasser les véhicules très lents, comme les tracteurs et les engins agricoles. Et cela nécessite une grande prudence ! Par ailleurs, depuis 2015, le chevauchement d'une ligne blanche est autorisé pour dépasser un cycliste.

→ DES ÉCOLIERS AMBASSADEURS DE L'ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU

Des vitraux colorisés au pastel dans la salle capitulaire de l'Abbaye Royale de l'Épau : cette Une du dernier magazine de l'association VMF (Vieilles Maisons Françaises) a été imaginée par les élèves de CM1-CM2 de l'école Fernand Vivet de Mézières-sur-Ponthouin. Leur « regard singulier sur ce joyau de l'architecture cistercienne », exprimé également dans un édito où la parole a été donnée à Bérengère de Navarre, a plu aux équipes de VMF qui ont récompensé les jeunes Sarthois par un prix national !



→ UN COLLÈGE BÉRENGÈRE DE NAVARRE

Le Conseil départemental a modifié l'appellation de certains collèges dont le nom renvoyait, par défaut, à des noms de quartiers. C'est ainsi que le collège des Sources, au Mans, s'appelle désormais Bérengère de Navarre. En lien avec ce changement de nom, le Département a souhaité instaurer un partenariat privilégié avec l'Abbaye Royale de l'Épau, afin d'offrir aux élèves un accompagnement et un accès privilégiés à la programmation culturelle et patrimoniale de l'abbaye cistercienne, propriété du Département.

## ASSAINISSEMENT ➔ LE DÉPARTEMENT AMÉLIORE LA QUALITÉ DE L'EAU

Pour le Département, œuvrer pour la qualité de vie des Sarthois, c'est aussi assurer la qualité de l'eau qu'ils consomment et améliorer les réseaux et les stations d'épuration. Retour sur une décennie d'action départementale en faveur de l'assainissement.

La gestion des eaux usées et leur dépollution font partie des enjeux majeurs de santé publique et participent massivement à l'amélioration des conditions de vie des êtres humains. En Sarthe, « c'est le Conseil départemental qui a pris en charge la supervision de la qualité des eaux, via le Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration (SATESE) », explique François Bousard, président de la commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable. « La collectivité accompagne les communes et les Communautés de communes dans la construction, l'amélioration et la gestion de leurs réseaux d'assainissement et de leurs stations d'épuration. Aujourd'hui, plus de 280 stations d'épuration sarthoises sont suivies par ce service. »

**Depuis 2015, le Conseil départemental a financé, à hauteur de 2,8 M€, la construction ou la réhabilitation de 33 stations d'épuration.**

**De même, sur les 48 M€ qui ont été investis par les collectivités locales pour l'assainissement et l'eau potable sur cette période, 6,5 M€ provenaient de subventions du Département.**

### Diagnostiquer pour orienter l'action départementale

Des études menées par le Département ont permis de faire apparaître les dysfonctionnements et d'établir une carte des priorités d'intervention.

Ces priorités concernent en premier lieu l'âge des stations. Les stations sous-dimensionnées en raison de l'évolution démographique des communes ont aussi été identifiées. Derniers critères : la présence d'eaux parasites (ruissellement), les pertes de boues polluées et l'existence d'un fort décalage entre la pollution attendue et la pollution réelle. Par ailleurs, les zones sensibles, cartographiées avec l'Agence de l'eau, ont également été prises en compte.

À l'issue de ce diagnostic, **113 stations d'épuration prioritaires, inscrites dans un schéma départemental, ont été répertoriées, dont 62 situées à proximité de milieux sensibles.**



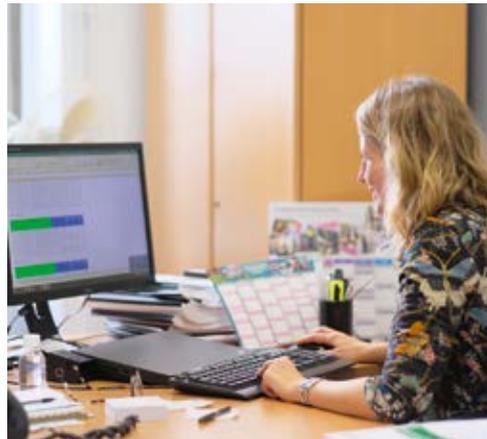
© Adobe Stock

### Une décennie de travaux

« Depuis 2013, nous avons traité la moitié des points noirs départementaux », se félicite François Bousard.

Deux types de réalisations ont été aidés par le Département. D'une part, des travaux ont été menés sur les réseaux, afin de séparer les eaux usées des eaux de pluie ou de limiter les apports d'eaux parasites (notamment issues des nappes phréatiques). D'autre part, de nombreuses stations d'épuration ont été construites ou modernisées. **Un soin tout particulier a alors été apporté pour que le dimensionnement et le système de traitement de ces stations** (boues activées, filtres plantés de roseaux, lagunes, etc.) **tiennent compte des évolutions attendues de la population**, des terrains disponibles et du milieu naturel récepteur.

 **PLUS D'INFOS SUR**  
[WWW.SARTHE.FR/EAU](http://WWW.SARTHE.FR/EAU)



**ISABELLE MOREAU**  
**CHEF DU SERVICE STRATÉGIE FINANCIÈRE**  
**ET BUDGET** AU DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

**2 300**

agents au service  
des Sarthois

**608,8 M€**

Budget 2020

**En coordination avec les services du Département, elle établit les prévisions de dépenses qui serviront de base à la réflexion des élus du Conseil départemental. Isabelle Moreau est une « facilitatrice » du budget de collectivité.**

**D'où venez-vous et quel est votre parcours professionnel ?**

« Je suis née à Gien dans le Loiret il y a 43 ans, mais j'ai grandi et effectué ma scolarité au Mans. J'ai étudié l'économie à l'Université du Mans avec une spécialité en comptabilité analytique, avant de m'orienter vers le contrôle de gestion à Nantes. J'ai commencé ce métier dans le privé. En 2009, je suis revenue en Sarthe pour me rapprocher de ma famille et de mes amis et, en 2011, j'ai rejoint le Département, comme contrôleur de gestion. »

**Comment décririez-vous le métier de contrôleur de gestion ?**

C'est un poste d'aide à la décision. Il s'agit de mettre en place des tableaux de bord et des outils qui résument et rendent compréhensible la vie d'une entreprise ou d'une institution afin de permettre des prises de décisions pertinentes. Quand j'occupais cette fonction, je me suis toujours vue comme une facilitatrice plutôt que comme une contrôleuse. C'est très important quand, comme moi, on a besoin de s'investir pour le collectif. C'est d'ailleurs ce que je trouve valorisant au Département : on a conscience de travailler pour les Sarthois !

**Qu'est-ce qu'un budget et comment le prépare-t-on ?**

Un budget représente la mise en relation de l'ensemble des recettes du Département avec l'ensemble de ses dépenses.

C'est une œuvre collective où les services anticipent leurs dépenses pour les années à venir. Ces besoins sont synthétisés par les services en fonction des équilibres financiers de la collectivité pour un arbitrage politique. Différents scénarios sont ensuite présentés aux élus en commission.

**Comment en êtes-vous venue à travailler sur le budget du Département ?**

J'ai eu la possibilité de devenir responsable de la préparation du budget avec une équipe de 5 personnes : c'était une opportunité à ne pas manquer ! Je travaille dans un domaine que je connais bien, et au contact de toutes les équipes du Département, avec qui j'avais tissé des liens forts de travail quand j'étais contrôleur de gestion. Le travail d'équipe et le service public, ce sont des aspects que je recherche et qui me plaisent !



**Fabien Lorne**

Président de la commission  
Finances, Ressources et  
Administration générale



**Comment construit-on un budget ?**

Très en amont, dès juin, le Directeur Général des Services et ses adjoints commencent à établir un projet de budget en respectant les règles édictées par les élus (par exemple notre volonté d'investir 100 M€). Petit à petit, ce projet est affiné avec les arbitrages des élus, commission par commission. C'est le Président du Conseil départemental qui décide en dernier ressort avant que le budget soit présenté au débat et au vote en assemblée plénière.

**Vous êtes responsable des deniers publics...**

Nous sommes très attentifs à l'usage de l'argent des Sarthois. Cela demande une grande rigueur pour l'utiliser dans l'intérêt de tous. Et cette rigueur est reconnue : la Cour des comptes a classé notre Département parmi les mieux gérés de France ! Nous attachons également une grande importance à la sincérité du budget : nous ne gonflons pas les chiffres pour faire miroiter des réalisations impossibles. Ce que nous annonçons, nous le faisons. Ainsi, notre taux de réalisation des investissements est supérieur à 90%.

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL MOBILISÉ POUR LE LOGEMENT

Le logement est une des compétences majeures du Conseil départemental qui y consacre, chaque année, environ 6 M€. Ses objectifs : favoriser le développement d'un habitat de qualité sur l'ensemble du territoire sarthois et faciliter l'accès au logement. Collectivité pilote du dispositif « Logement d'abord », seul Département des Pays de la Loire à financer son office public de l'habitat, la Sarthe se distingue dans ce domaine.

En aidant les Sarthois à accéder à un habitat performant, en renouvelant le parc de logements publics et privés et en accompagnant les plus précaires, le Département œuvre au quotidien pour l'avenir de la Sarthe. Car investir dans le logement, c'est revitaliser les communes, contribuer à l'attractivité des territoires, augmenter le pouvoir d'achat des ménages, accompagner la transition énergétique et donner de l'activité aux entreprises locales !



PLUS D'INFORMATIONS  
SUR [WWW.SARTHE.FR/LOGEMENT](http://WWW.SARTHE.FR/LOGEMENT)

## → UN HABITAT DE QUALITÉ POUR TOUS

Le Département est délégataire des aides à la pierre depuis 2005. C'est-à-dire qu'il attribue les aides de l'État pour le financement des logements sociaux et celles de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) pour la réhabilitation des logements privés. La collectivité intervient aussi avec ses aides propres afin de contribuer à offrir au plus grand nombre un habitat de qualité, adapté et respectueux de l'environnement.

En Sarthe, peu de projets immobiliers sortent de terre sans que le Département, partenaire privilégié des bailleurs sociaux et délégataire des aides de l'État, n'ait apporté un soutien financier. Ainsi, chaque année, la collectivité contribue au renouvellement et à l'amélioration du parc public. D'une part, en employant les crédits de l'État pour la construction d'environ 150 logements sociaux par an. D'autre part, en utilisant son budget pour financer de nombreux chantiers.

### Une politique volontariste pour les HLM

Le Département aide les bailleurs sociaux à construire des logements réservés aux personnes en situation de grande précarité et à viabiliser les terrains communaux destinés à accueillir ces logements. **La collectivité réhabilite aussi 700 logements HLM** (Habitation à Loyer Modéré) **en moyenne par an**. Quant aux logements anciens qui ne sont plus adaptés aux besoins actuels, ils sont démolis.

Au nom d'une politique volontariste de financement du logement HLM, le Département se porte également **garant des emprunts** contractés par les porteurs de projets immobiliers sociaux.

### Le développement durable, c'est essentiel !

Avec les aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), 400 logements privés sont réhabilités en moyenne chaque année. Il peut s'agir d'habitat dégradé, de

précarité énergétique ou d'adaptation des lieux pour les personnes en perte d'autonomie (volets roulants, douche à l'italienne, etc.). **Dans 95 % des cas, cela concerne des propriétaires occupants.**

Concernant la rénovation thermique (isolation des combles, menuiseries, ventilation), le Conseil départemental apporte une « prime au développement durable » à plusieurs centaines d'habitations par an, et réhabilite des logements privés très dégradés. Enfin, les collectivités locales engageant des opérations d'amélioration du parc privé sont éligibles aux aides du Département.

**La lutte contre l'habitat indigne, très dégradé ou non décent** est une autre préoccupation du Département, chef de file de la solidarité. La collectivité fédère autour de cette cause plusieurs structures : l'ANAH, la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) et l'Agence Régionale de Santé (ARS). C'est l'organisme sarthois Soliha (Solidaires pour l'habitat) qui mène un diagnostic technique dans ces logements, à la suite de signalements effectués par des travailleurs sociaux, des associations ou des élus. Soliha accompagne également les occupants dans leurs démarches (études, médiation, relogement). Cette intervention est entièrement prise en charge par le Département <sup>(1)</sup>. Depuis 2015, 99 lo-



**3 500**  
**LOGEMENTS HLM**  
réhabilités avec le soutien  
du Département  
depuis 2015

gements ont été rénovés au titre de ce dispositif, pour un coût total de 6,5 M€.

Pour bénéficier de ces aides à la pierre, rendez-vous sur le site de l'Anah : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

(1) Sauf dans le cas des logements non-décents où l'intervention de Soliha est financée par la Caf.



## ➔ NOTRE MISSION : AIDER LES SARTHOIS

Garantie, premier loyer, factures : se loger peut être, pour les Sarthois les plus modestes, un parcours semé d'embûches. Le Conseil départemental les aide de façon très concrète à accéder à un logement et à conserver celui-ci, en s'appuyant notamment sur le Fonds de Solidarité pour le Logement.

Trois lettres pour un acronyme essentiel : FSL. Le Fonds de Solidarité pour le Logement. C'est le Département qui assure la gestion de ce dispositif d'aides. En 2019, la collectivité a fait évoluer son règlement intérieur afin de mieux répondre aux besoins des ménages sarthois.

### Subventions et prêts à taux zéro

Les aides à l'accès au logement portées par le FSL sont nombreuses. Il peut s'agir :

- d'une garantie : le FSL se porte garant vis-à-vis du bailleur en cas de défaillance du locataire ;
- d'aides financières attribuées sous la forme d'un prêt à taux zéro ;
- de subventions pour les plus modestes, dont les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Ces aides financières peuvent concerner :

- le dépôt de garantie ;
- l'avance du premier loyer ;
- les frais d'agence ou de notaire ;
- la première assurance locative ;
- l'acquisition de mobilier de 1<sup>ère</sup> nécessité ;
- l'aide au déménagement.

Un second volet d'aides permet aux Sarthois les plus modestes de **conserver leur logement** :

- aides aux impayés de loyers ;
  - aides aux impayés de facture d'énergie, d'eau ou de téléphonie.
- Depuis 2015, 18 796 aides de ce type ont été accordées par le Conseil départemental.



**2 608**  
**LOGEMENTS PRIVÉS**

réhabilités dans le cadre des aides à la pierre depuis 2015

Le FSL finance également des mesures d'**accompagnement social des ménages** :

- évaluation de situation ;
- diagnostic social ou financier mené par une association agréée par le Département.

Les Sarthois souhaitant bénéficier des aides du Département peuvent composer le **02 43 54 79 12** ou remplir le formulaire de contact sur **www.sarthe.fr/fsl**

## ➔ UN LIEN PRIVILÉGIÉ AVEC SARTHE HABITAT

Le Conseil départemental est un partenaire fidèle de Sarthe Habitat, qu'il finance à hauteur de 5,5 M€ par le biais d'une convention. « Sarthe Habitat a pour mission de redonner du pouvoir d'achat en faisant en sorte que toutes les dépenses des familles n'aillent pas dans l'énergie », rappelle Fabienne Labrette-Ménager, vice-présidente du Conseil départemental et présidente de l'office public. « Nous sommes capables de construire des logements consommant en un mois l'équivalent du prix d'un café. » 5 % de la population sarthoise est logée par Sarthe Habitat.

## ➔ LA SARTHE, TERRITOIRE PILOTE DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Le savoir-faire du Département de la Sarthe en matière de logement depuis plusieurs décennies a permis à la collectivité d'être retenue en 2018 parmi les territoires pilotes du dispositif national « Logement d'abord ». **Seuls 4 départements en France ont été sélectionnés par l'État pour participer à ce plan proposant des solutions concrètes pour orienter les personnes sans domicile vers un logement pérenne, condition préalable et nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle.**

« Logement d'abord » en Sarthe, ce sont deux fonds de garantie qui ont permis le relogement de **69 jeunes de moins de 25 ans** sans ressources et **plus de 100 familles** avec peu ou pas de revenus. Le Département a également financé **4 projets de réhabilitation ou d'adaptation de résidences sociales** : 2 au Mans, 1 à La Flèche et 1 à Montval-sur-Loir.



L'INTERVIEW



**Samuel Chevallier,**  
Président de la commission  
Insertion et Logement

« *Nous sommes une collectivité reconnue en matière de logement* »

**Pourquoi le Conseil départemental a-t-il fait du logement une de ses priorités ?**

Parce que le logement, c'est le quotidien des Sarthois. C'est un besoin qui touche tout le monde, un lien fondamental avec les habitants en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et, bien-sûr, de transition énergétique. Le logement joue également un rôle essentiel dans l'insertion ; c'est d'ailleurs toute la logique de la commission que je préside. En effet, lorsqu'on est assuré d'avoir un logement, c'est plus facile de s'insérer, de trouver un emploi. En termes d'emploi, lorsque le Département investit dans le logement, il contribue au développement économique de la Sarthe, à la santé de ses entreprises et à l'attractivité du territoire.

**Le Département assure aussi le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)...**

Aider à l'accès au logement, aux impayés de loyers, se porter garant, c'est de la solidarité, du soutien au pouvoir d'achat des familles. Le Conseil départemental

de la Sarthe a une vraie reconnaissance en matière de logement, de la part des professionnels du bâtiment, des bailleurs sociaux, de l'État. **Le fait que nous ayons été choisis comme territoire pilote pour la mise en œuvre du plan « Logement d'abord » illustre bien cela.** De même, nous sommes parmi les seuls à considérer qu'il faut continuer à investir dans les logements sociaux, en finançant notamment Sarthe Habitat.

**La transition énergétique est au centre de toutes les préoccupations. Cela va-t-il dans le sens de vos politiques en termes de logement ?**

Tout à fait, cela montre que nous sommes dans le vrai. **Les plus grosses économies d'énergie, c'est ce que l'on ne consomme pas parce que notre maison est bien isolée.** Les logements énergivores doivent disparaître du paysage. C'est en ce sens que le Département finance, par exemple, la rénovation thermique de près de 400 logements par an, et s'engage dans la lutte contre l'habitat indigne, très dégradé et non décent.

« *Les logements énergivores doivent disparaître du paysage* »

**LE PLAN DÉPARTEMENTAL POUR L'HABITAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

**Document référence tant pour les acteurs de l'urbanisme que pour les bailleurs sociaux, le Plan départemental de l'habitat (PDH) colle aux préoccupations d'aujourd'hui : le vieillissement de la population, l'empreinte écologique de l'habitat, une politique sociale en faveur des plus défavorisés et la revitalisation des centres-bourgs.**

Pour donner à la Sarthe des orientations claires en matière d'habitat, le Département s'appuie sur des documents stratégiques élaborés avec l'État. Le premier Plan Départemental de l'Habitat date de 2010. La Sarthe faisait alors figure de précurseur, comme souvent lorsqu'il s'agit de logement. Mais pourquoi s'appuyer sur de tels documents ? « Pour être efficace, il faut formaliser les choses précisément, se fixer des objectifs », explique Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental.

Ces objectifs, quels sont-ils :

- **maintenir à domicile les personnes âgées**, par l'adaptation de leur logement ou la construction de maisons de plain-pied ;
- **systématiser les performances énergétiques** dans les constructions/réhabilitations ;
- **poursuivre une politique sociale de l'habitat** avec, entre autres, une meilleure répartition de l'offre d'hébergement partout en Sarthe ;
- **réinvestir les cœurs de villes et de villages** afin de revitaliser les centres-bourgs.

En 2017, le PDH a été renouvelé pour 6 ans. Cette nouvelle mouture, adoptée à l'unanimité par les conseillers départementaux, a pour ambition de mieux accompagner les collectivités, afin de favoriser l'émergence de projets portés par les communes ou les Communautés de communes, au plus près des besoins des Sarthois.



## AU LUDE, LA JUMENTERIE REPREND VIE !

**Bâtie au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle face au château du Lude, délaissée pendant 40 ans, la jumenterie de Malidor est restaurée grâce à un chantier-école porté par la Ville. Une renaissance pour ce lieu rare et plein de charme, témoin de l'histoire équestre du Sud-Sarthe.**

Comme en témoigne son château, Le Lude est une terre de Renaissance. Celle que connaît en ce moment la jumenterie de Malidor est spectaculaire ! Ce bâtiment équestre, construit en pierre de tuffeau et en briques avec des enduits à la chaux, est sorti de terre entre 1846 et 1860, à quelques encablures des bords de Loir. La jumenterie a été conçue sur un plan en arc de cercle permettant au palefrenier de veiller sur les juments pendant leur poulinage (mise-bas).

À cette époque, l'élevage des chevaux de course connaît un grand engouement et les propriétaires du château du Lude acquièrent deux haras afin de compléter cet ensemble équestre. La jumenterie du Lude fonctionne jusqu'en 1962. Devenu lieu de stockage pour le foin, le site se délite progressivement durant 40 ans. Envahi par la végétation et fragilisé par les intempéries, le bâtiment se lézarde.

### Lieu remarquable désormais protégé

Mais la jumenterie n'avait pas vocation à disparaître. Il n'existe que deux bâtiments



de ce type en France et la municipalité du Lude a souhaité rénover ce site, dans le cadre de sa candidature pour devenir une Petite Cité de Caractère. Un projet que le Conseil départemental, acteur essentiel du patrimoine en Sarthe, a soutenu à hauteur de 121 000 €.

Ce lieu exceptionnel, niché dans une zone classée Natura 2000 et relié au pavillon de Malidor par un chemin bordé d'arbres, a également suscité l'intérêt de la Fondation du Patrimoine et de la mission Bern ; avant d'obtenir, en septembre 2020, son inscription à la liste complémentaire des Monuments historiques\*.

À patrimoine rare, restauration originale. C'est donc par le biais d'un chantier-école, piloté par l'association CHAM (Chantiers Histoire et Architecture Médiévales), que la jumenterie va retrouver ses tomettes, ses moellons et son allure d'antan ! La charpente, la couverture et les huisseries seront confiées à des entreprises locales. Lorsque les travaux seront achevés, d'ici 3 ans, la jumenterie deviendra un lieu consacré à l'animal qui compose son ADN depuis près de 200 ans : le cheval !

\* L'inscription protège les monuments présentant un intérêt remarquable à l'échelle régionale.



## Des jeunes pour assurer l'avenir du site

Le chantier-école d'une durée de 3 ans a été lancé en septembre dernier, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Destiné à restaurer et à valoriser la jumenterie, il permettra également de former des jeunes, en service civique universel ou via le dispositif du Conseil régional des Pays de la Loire « Prépa Rebond », aux métiers de la restauration du patrimoine. Ils suivront notamment des cours théoriques dans le manoir de Malidor, faisant face à la jumenterie, et mis à disposition par les propriétaires du château du Lude.

Les travaux se diviseront en 3 tranches, à chaque fois d'octobre à juin. La 1<sup>ère</sup> phase concernera la sécurisation des pignons des boxes, la maison du valet (maçonneries et charpente) ainsi que de la taille de pierre. Lors de la 2<sup>ème</sup> phase, la restauration des boxes démarrera ; la charpente et la couverture seront installées. Les boxes seront finalisés durant la 3<sup>ème</sup> phase où seront également posées les huisseries. Coût total des travaux : 340 000 €.

LE MANS

➔ À LA VISITATION, LE FIAA A OUVERT SES PORTES



Sa façade, créée par les architectes José Vega-Arija et Michel Roinné, est un hommage à Christo, l'artiste qui avait « emballé » le Pont-Neuf. Au Mans, adossé à l'hôtel Le Prince, au cœur de la Visitation, le Fonds International d'Art Actuel a ouvert ses portes. Dédié aux peintures, sculptures et photographies contemporaines, ce lieu imaginé par l'artiste Lucien Ruimy a été inauguré en présence de

du Conseil départemental, de Véronique Rivron, présidente de la commission Attractivité du Département, et de Stéphane Le Foll, maire du Mans. Le FIAA s'étend sur 650 m<sup>2</sup> avec une salle d'exposition, un salon de lecture et un atelier. Le Département a accompagné son aménagement intérieur au titre de l'aide départementale sur les grands équipements structurants, à hauteur de 150 000 €.

LE MANS

➔ UNE MAISON RELAIS POUR LES PLUS FRAGILES



Située rue Nationale, au Mans, la Maison Relais assure l'accueil des plus fragiles. Gérée par l'association Tarmac et en lien avec la politique du « Logement d'abord », elle se compose de 18 logements réhabilités par Sarthe Habitat. **À destination des personnes isolées, socialement ou psychologiquement, une Maison Relais, c'est à la fois des logements autonomes sans limitation de durée pour les locataires, et un accompagnement social favorisant la réinsertion.** Elle a été inaugurée par Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, Véronique Rivron, vice-présidente du Conseil départemental et conseillère départementale du canton, Fabienne Labrette-Ménager, vice-présidente du Conseil départemental et présidente de Sarthe Habitat, Yves Calippe, conseiller départemental, Patrick Dallennes, Préfet, et Yves Rouault, président de l'association Tarmac.



LE MANS

➔ LA FIBRE POUR TOUS AU SALON « CONNECT »

Lors du salon « Connect », au MMArena, Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental et de Sarthe Numérique, a ouvert la conférence organisée par Sartel THD sur le thème de l'aménagement numérique du territoire. C'est la deuxième fois qu'une telle conférence est organisée à l'attention des élus sarthois, et ce afin de répondre à toutes leurs questions (voirie, élagage, procédures, etc.). « Nous avons pris l'engagement qu'il n'y aurait ni privilégié ni oublié, et cet engagement sera tenu », a rappelé Dominique Le Mèner. Aujourd'hui, **la Sarthe est n°1 régionale en termes de déploiement du THD avec 124 communes desservies à plus de 80 %.**

**SARTHE****→ UN PLAN POUR LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE**

Créer des connexions entre les étudiants en médecine et les centres hospitaliers afin de les inciter à s'installer en Sarthe, en Mayenne et en Maine-et-Loire à l'issue de leur formation, voilà l'ambition du plan « Territoires Universitaires de Santé ». Ce plan a été lancé à l'Université du Mans, en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal. Il a été signé par les 3 Départements, la Région, les Communautés urbaines, les universités et les hôpitaux concernés. « Il y a un nombre important de médecins qui partent à la retraite et la couverture de santé dans nos territoires s'est dégradée », a rappelé Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental. **Le Département s'est engagé pour ce dispositif à hauteur de 200 000 € afin de financer la création, en Sarthe, de 2 postes de chefs de clinique assistants et d'1 poste de chef de clinique universitaire de médecine générale.**

**CANTON DE BONNÉTABLE****→ DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3 COLLÈGES SARTHOIS PRIMÉS**

Le label E3D (Établissement en Démarche globale de Développement Durable), décerné par le recteur d'académie, récompense les collèges investis dans le tri des déchets, la biodiversité, la réduction des consommations d'énergie ou la citoyenneté. Une démarche soutenue par le Département. Les collèges Jean Rostand de Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Joséphine Baker du Mans et René Cassin de Ballon-Saint-Mars ont reçu ce label à Nantes, en présence de Véronique Cantin, vice-présidente du Conseil départemental.



De gauche à droite, Véronique Cantin, William Marois, recteur d'académie, et 2 représentantes du collège de Ballon-Saint-Mars.

**CANTON DE LOUÉ****→ DEUX CENTRES DE SECOURS AGRANDIS**

Distants d'à peine 10 km, les Centres d'Incendie et de Secours (CIS) de Vallon-sur-Gée (photo) et de Chantenay-Villedieu ont fait l'objet de travaux de restructuration. Le site vallonnais a été agrandi de 40 m<sup>2</sup>, une extension qui a permis la création de vestiaires et de sanitaires féminins indépendants, ainsi que d'un garage supplémentaire. Le centre chantenaysien fait désormais 98 m<sup>2</sup> de plus, une surface répartie

entre des vestiaires, des sanitaires et une salle de réunion. **Ces travaux, d'un coût total de 261 000 €, dont 35 % pris en charge par le Département,** ont été inaugurés en présence de Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental et du SDIS, Martine Crnkovic, conseillère départementale et vice-présidente du SDIS, Fabien Lorne et Catherine Painneau, conseillers départementaux du canton.

## SARTHE

### ➔ RIVIÈRES DE L'OUEST : 3 DÉPARTEMENTS, 1 DESTINATION

Le Bassin de la Maine est le plus grand ensemble de rivières navigables de France et la 2<sup>ème</sup> destination fluviale en nombre de kilomètres. Afin de faire rayonner au niveau national cette pépite essentielle à l'attractivité de leurs territoires, Dominique Le Mèner, Olivier Richefou et Christian Gillet, Présidents des Conseils départementaux de la Sarthe, de la Mayenne et de Maine-et-Loire, ont décidé de créer Rivières de l'Ouest ! Cette nouvelle destination fluviale a pour vocation de faire connaître les 4 rivières navigables de la région (Mayenne, Sarthe, Maine, Oudon) ainsi que leur écosystème : itinéraires doux, offre de loisirs riche, patrimoine naturel et architectural préservé.



De gauche à droite, Dominique Le Mèner, Olivier Richefou et Christian Gillet.



## SARTHE

### ➔ CYCLISME : SARTHE, TERRE D'EXCELLENCE

C'est à l'occasion de l'arrivée de la course Paris-Connerré que Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, a reçu le label « Terre d'excellence de cyclisme » des mains de Jean-Claude Esnault, président du Comité départemental de cyclisme. Cette récompense décernée par la fédération salue l'engagement de la Sarthe pour la promotion, l'accueil et le développement du vélo dans sa diversité. La Sarthe, qui a engendré de grands champions comme Roger Legeay, Laurent Brochard, Laurence Leboucher ou Nicolas Edet, et qui accueille chaque année le Circuit Cycliste Sarthe Pays de la Loire, est **le premier département des Pays de la Loire à obtenir ce label.**

## CANTONS DE CHÂTEAU-DU-LOIR ET SAINT-CALAIS

### ➔ VOIES VERTES : ÇA AVANCE !

Quatre nouvelles voies vertes vont être créées en Sarthe, pour un total de 85 km. Le chantier de celle reliant Montval-sur-Loir et Bessé-sur-Braye est le 1<sup>er</sup> à débiter. La collectivité a fait de ce **tronçon de 33 km** (dont 2,5 km dans le Loir-et-Cher) une priorité. À terme, il aura pour vocation de compléter le tracé de la Vallée du Loir à Vélo (V47) et se poursuivra par la liaison cyclo de 10 km entre Bessé-sur-Braye et Saint-Calais. Les travaux ont été lancés à Lavenay, en présence de Dominique Le Mèner, Président du

Conseil départemental, Christelle Morançais, présidente du Conseil régional, Véronique Rivron et Régis Vallienne, vice-présidents du Conseil départemental, et Françoise Lelong, conseillère départementale du canton de Saint-Calais. Estimés à environ 3,8 M€, les travaux d'aménagement de ce premier tronçon comprennent les études préliminaires, le débroussaillage et la dépose des voies, les travaux d'aménagement et la pose de la signalétique. L'ouverture au public est attendue pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2022.



**CANTON DE MAMERS****→ UN DÉJEUNER  
D'EXCEPTION AU COLLÈGE  
JEAN MOULIN**

À l'occasion de la Semaine du Goût, les élèves du collège Jean Moulin de Marolles-les-Braults se sont régalés avec les plats concoctés par leur cheffe de cuisine Martine Conin et les restaurateurs des 19 Bonnes tables sarthoises. Un menu savoureux créé à partir de produits locaux (lait de Spay, œufs de Loué, pâtes d'Yvré-l'Évêque, pommes de Bonnétable, etc.) et présenté aux élèves en présence de Régis Vallienne, président de la commission Réussite éducative et Citoyenneté, Frédéric Beauchef et Monique Nicolas-Liberge, conseillers départementaux du canton.

**SARTHE****→ 80 APPRENTIS  
À L'HONNEUR**

Organisée par les Meilleurs Ouvriers de France (MOF), la cérémonie « Un des meilleurs apprentis de France » a récompensé à l'Abbaye Royale de l'Épau l'excellence des apprentis sarthois. Maroquiniers, fleuristes, coiffeurs, chocolatiers ou encore charpentiers : près de 80 jeunes Sarthoises et Sarthois ont ainsi reçu diplômes et médailles, en présence d'Olivier Sasso, conseiller départemental. « L'apprentissage est un domaine ô combien précieux auquel le Département accorde beaucoup d'importance », a-t-il précisé.

**SARTHE****→ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER MAYENNE-SARTHE**

De gauche à droite, Dominique Le Mèner, Olivier Richefou, nouveau président de l'EPFL Sarthe-Mayenne, et François Bousard, vice-président de l'EPFL.

Accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs besoins fonciers (acquisition, ingénierie, négociation, préemption, etc.), voici la mission de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) Mayenne-Sarthe. « **C'est dans un souci de proximité et de solidarité que nous avons mis ce nouvel outil à disposition des Communautés de communes** car nous souhaitons être à l'écoute de tous les projets », a rappelé Dominique Le Mèner, Président

du Conseil départemental. « Cet établissement commun à la Sarthe et à la Mayenne témoigne de notre volonté de mener des projets ensemble, à l'image de ce que nous avons fait pour Rivières de l'Ouest. » Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne, a été élu président de l'EPFL. François Bousard et Frédéric Beauchef, vice-présidents du Conseil départemental de la Sarthe, sont élus vice-présidents de la structure.

## UNE CLÔTURE VÉGÉTALE POUR L'HIVER

Qu'elle soit le résultat d'un plessage, d'un plessis ou « Benjes », la haie apporte, en toute saison, un élément structurant à votre jardin et un refuge pour la biodiversité ! Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement vous explique comment fabriquer la vôtre.



Haie bocagère plessée - Soullitré

Les haies ne sont pas les apanages des exploitations agricoles. Chaque particulier peut doter son jardin d'une clôture végétale. De novembre à mars, durant la dormance de la végétation, créer une haie peut se faire de plusieurs façons, pour un résultat tant esthétique qu'écologique !

### Le plessage

Connu depuis l'Antiquité, le plessage est une technique ancestrale ! Elle consiste à entailler la base des arbres et arbustes constituant la haie (tout en préservant l'approvisionnement de la cime en sève), puis à les coucher en les entrelaçant de part et d'autre de pieux. En abaissant le niveau de la haie, le plessage permet d'ouvrir les perspectives et de structurer son jardin.

Toutes les essences se plessent, même si les végétaux « à bois creux » (sureau...) l'acceptent difficilement. Pour préparer le plessage d'une haie, il faut utiliser un croissant (outil à long manche en forme de la viennoiserie du même nom), afin de sectionner les ronces et les brins indésirables, et une scie ou une tronçonneuse pour éliminer les sections plus importantes. Cette étape s'appelle le dérinçage. Puis, des piquets en acacia ou en châtaigner sont plantés tous les 50 cm où seront entrelacés les brins de haies plessés. L'étape suivante, c'est le plessage à proprement parler : une entaille est pratiquée à la base des arbres à plier. Le brin

incisé se couche mais son alimentation en sève est maintenue. Une fois la haie constituée, une tresse finale empêchera les brins de remonter. Réalisée avec des gaules (branches) de noisetiers, elle se termine par des clés (en gaule torsadée) à ses deux extrémités.

### Le plessis

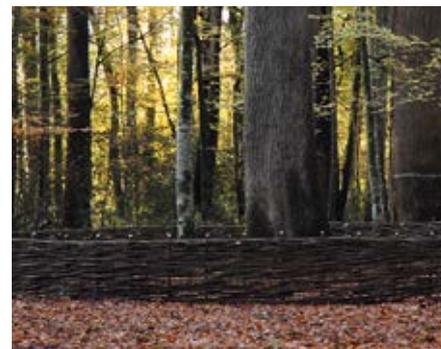
Pour le plessis, on retrouve certains éléments du plessage : des gaules ou gaulettes (fines branches) de châtaigner sont tressées sur des piquets enfoncés dans le sol. Simples d'emploi, les plessis sont utilisés pour créer des séparations ou pour maintenir de la terre, donnant à votre jardin une atmosphère médiévale de potager carré !

### La haie « Benjes »

Hermann Benjes (1937-2007) était un paysagiste allemand. La haie portant son nom est constituée de coupes et

de tailles de haies, ou de branchages, mis en andain (bande continue) et maintenus par des pieux espacés régulièrement. Cette méthode permet de créer une séparation infranchissable et opaque, tout en vous aidant à gérer vos tailles de haies, et donc d'éviter un aller-retour à la déchetterie. De même, la haie « Benjes » est un refuge pour les oiseaux et les hérissons !

> Fiche à découvrir dans son intégralité sur [www.caue-sarthe.com/](http://www.caue-sarthe.com/) nos publications



Plessis de châtaigner - Forêt de Bercé



Haie « Benjes » - La Guierche



« Maison, jardin, le CAUE est à la disposition des Sarthois sur tout le territoire depuis 40 ans. Un service public précieux qui maille tout le département au plus près des besoins des habitants. »

Emmanuel Franco  
Président du CAUE

**Contact** : CAUE de la Sarthe  
1 rue de la Mariette 72000 Le Mans  
02 43 72 35 31  
[caue.sarthe@wanadoo.fr](mailto:caue.sarthe@wanadoo.fr)  
[www.caue-sarthe.com](http://www.caue-sarthe.com)



72 Sarthe  
**caue**

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



## MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE (DROITE, CENTRE ET INDÉPENDANTS)

Nous sommes tous essentiels !

« Pour vos achats de première nécessité, pensez à vos commerçants, artisans et producteurs locaux ! » Dès le début de cette seconde période de confinement, le Conseil départemental a été aux côtés du commerce local. Car l'achat local, c'est une conviction sincère de la collectivité départementale. Pour preuve, les 70% de produits locaux qui garnissent les assiettes des collégiens, ou encore l'approvisionnement local dans les EHPAD. Et on emploie local aussi ! Le carnet de commandes départemental fait la part belle à la Sarthe, en privilégiant les entreprises locales, régionales, pour officier sur les chantiers de constructions de bâtiments, d'entretien des routes, d'enfouissement de réseaux ou encore du déploiement de la fibre optique. Car la nécessité – pour le Conseil départemental – c'est la proximité. Cette crise a bousculé les habitudes, a

remis en question le rôle et l'essentialité de chacun. Libraires, fleuristes, restaurateurs, maraîchers, coiffeurs, artisans... Tous sont essentiels pour la Sarthe ! Car grandes entreprises ou plus petites, toutes jouent un rôle déterminant dans le rayonnement et l'attractivité du département.

Depuis mars, le Conseil départemental, chef de file en matière de solidarité, est au service de la Sarthe et des Sarthois. Souplesse, adaptabilité et ingéniosité ont guidé l'action de la collectivité. Avec une ligne directrice, préserver – autant que faire se peut – l'économie sarthoise du choc qui balaye le monde entier. Défi difficile d'autant plus que le législateur a privé les Départements du droit officiel d'agir. La loi NOTRe a confisqué l'aide aux entreprises. Éloigner les prises de décisions, multiplier les procédés, les interlocuteurs... ajouter du biscuit au millefeuille administratif était au menu

du Gouvernement précédent. C'était sans compter sur l'implication des élus locaux pour leurs territoires.

Illustration récente de cette volonté tenace, la mise en place d'un plan de soutien de 20 M€ dès le mois d'avril, avec un soutien spécifique aux associations caritatives qui sont à pied d'œuvre depuis le 1<sup>er</sup> jour. Des moyens supplémentaires alloués au RSA et la proposition aux bénéficiaires de cumuler allocation de solidarité et emploi agricole ou social. Puis, la mise en place d'un plan de relance de 18 M€ a été voté en juin, faisant la part belle aux projets des communes et Communautés de communes grâce à un fonds départemental de 12 M€.

L'aide au tissu économique local du Conseil départemental est ciblée, proactive, durable. Elle agit sur l'emploi. Premier investisseur public, le Conseil

départemental injecte 100 M€ par an, par le biais de ses projets. Autant de chantiers confiés aux entreprises locales, autant d'heures d'insertion par le biais des clauses sociales. Le Département préserve l'emploi local en donnant aux collectivités les moyens de remplir leurs carnets de commandes et relancer ainsi ces nombreux chantiers, trop longtemps restés à l'arrêt. Le Département préserve l'emploi local par le biais d'une politique d'insertion dynamique et sans cesse réactualisée. Le Département agit en matière d'attractivité, par le biais du tourisme, de la culture, du sport... Le Département saisit les opportunités d'innover avec de nouveaux partenariats avec les chambres consulaires ou la mise en place de l'établissement public foncier local... Car ce qui est essentiel, c'est d'agir, pour les Sarthois, au quotidien et au plus près de leurs besoins.

## GROUPE DES ÉLUS DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

Vers une crise sociale inédite ?

L'inquiétude grandit face à la menace d'une vague de plans sociaux. Un nombre record de licenciements et de cessation d'activité s'apprête à frapper le commerce, l'industrie et le tourisme. Le chômage est reparti à la hausse de façon spectaculaire. Tous les Départements, la Sarthe ne faisant pas exception, ont vu le nombre de bénéficiaires du RSA augmenter. Les dégâts sociaux vont être considérables. La crise sanitaire est désormais, et pour longtemps, économique et sociale !

Cette crise née de la pandémie Covid-19 a fait basculer plus d'un million de Français dans la

pauvreté. Étudiants, entrepreneurs, petits commerces, professionnels de l'aéronautique, de l'événementiel et de la culture, artistes et techniciens, les intérimaires et femmes seules avec enfants, pour ne citer que ces exemples, se retrouvent sans emploi.

Cet accroissement spectaculaire de la pauvreté se retrouve dans les chiffres en augmentation des personnes recourant aux associations d'aides alimentaires : + 30 % du nombre de dons distribués.

Face à la baisse des ressources pour toutes ces personnes, il est peu probable que les aides exceptionnelles annoncées par le gouvernement enrayeront cette

dégradation.

C'est donc vers les instances territoriales, qu'une fois encore, les personnes en grande difficulté vont se retourner pour subvenir à leurs besoins fondamentaux. Pour notre collectivité, il revient au Conseil départemental et à sa politique de solidarité d'accroître encore les aides que réclament nos concitoyens car il y a urgence. Certes les projets d'investissement et de construction décidés par le Département peuvent donner des débouchés aux entreprises, mais cela s'inscrit sur du long terme. Aujourd'hui, la solidarité et les aides sociales sont urgentes, c'est permettre à certaines personnes de manger chaque jour.

## L'ALTERNATIVE

Dans cette période de crise sanitaire et économique aigüe, où nos libertés s'amenuisent, nous saluons chaleureusement le travail immense et indispensable accompli chaque jour par le monde associatif de notre département dans tous les domaines et dans un contexte des plus difficile.

# Voyage

**LUMINEUX ET SONORE**

15/12/20 > 17/01/21



Parcours en extérieur | **ENTRÉE GRATUITE**  
**Ouvert tous les jours de 17h30 à 20h30**  
**Fermé les 24, 25, 31 décembre et 1<sup>er</sup> et 14 janvier**

Dernières entrées à 20h00

[+ epau.sarthe.fr](http://epau.sarthe.fr)

LA SARTHE EN TÊTE DES PAYS DE LA LOIRE  
POUR LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT

# AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, VERS LA FIBRE POUR TOUS !



Le Conseil départemental a fait le choix de soutenir massivement le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire, afin que les Sarthois bénéficient des nombreux usages d'Internet. Aujourd'hui, 100 % des collèges publics sont connectés à la fibre, plus de 2 500 entreprises sont raccordées au Très Haut Débit et 13 opérateurs sont présents.

Fin 2020, plus de 55 % de la Sarthe sera raccordable. Avant fin 2022, ce sera 100 % (hors zones AMII) ! Selon l'observatoire indépendant publié par l'ARCEP, la Sarthe a le taux de couverture le plus important des Pays de la Loire avec 47,65 % des logements et entreprises raccordables au 30 juin 2020.

Sur 156 communes desservies à plus de 80 %, en Pays de la Loire, 115 sont sarthoises.



   [www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)